

Vos conseillers

Philippe NARCISSE
05.61.83.35.51
philippe@caraman-demain.org
- Travaux, voirie
- Appels d'offres

Frédéric DEVAUX
05.61.27.52.88
frederic@caraman-demain.org
- Urbanisme,
Environnement
- Tourisme

Régine ARTIS
élu au CCAS
05.61.83.77.66
regine@caraman-demain.org
- Commerces
- Vie associative et sportive

Boris BEAUDOIN
élu au CCAS
05.61.27.51.15
boris@caraman-demain.org
- Enfance et jeunesse
- Bibliothèque /culture

Sommaire :

- L'édito
- Vœux pour l'école
- Grande surface à Caraman
- Brèves

Déjà un an ...

Que nous sommes membres du conseil municipal. Nous pensions naïvement entrer dans un lieu de débat démocratique alors qu'à Caraman, il s'agit tout au plus d'une chambre d'enregistrement de décisions prises par le maire. Est-ce inévitable et est-ce le cas partout ailleurs ? Non, car d'autres communes fonctionnent différemment.

Certains maires n'hésitent pas à faire appels à des experts pendant les conseils municipaux pour expliquer aux conseillers des points spécifiques et surtout à débattre de tout sur la place publique. Ici, ce sont des commissions qui se réunissent et qui prennent des décisions qui ne sont ensuite qu'entérinées en conseil municipal. Le fait est que nous sommes présents dans les commissions...un seul membre de l'opposition dans chacune. Mais Mme le Maire est elle présente dans toutes, afin de mieux en diriger l'ordre du jour et les débats.

Certaines municipalités votent des motions de soutien pour ceux qui luttent et qui se battent. Ici, on a choisi d'instaurer le service minimum à l'école les jours de grève avant l'heure...avec un succès tout relatif puisque seuls 62 enfants sur les 270 des 2 écoles ont été accueillis lors des dernières journées de grève. Il est vrai, et on nous le rappelle souvent que la politique n'a pas sa place dans le conseil, sauf quand il s'agit d'élire les délégués aux élections sénatoriales : bien entendu, tous issus de la liste majoritaire, c'est à dire de droite.

Malgré cela – le refus de voter des vœux, la parole coupée, les ordres du jour donnés au dernier moment – nous apprenons. Nous nous rendons compte que nous n'avions pas tort d'avoir proposer à vos suffrages le programme pour lequel nous nous sommes battu l'an dernier. Nous apprenons aussi pour être en mesure le jour venu de changer Caraman et la façon de fonctionner de la municipalité.

Commerce local :

La façon dont a été traité la demande de révision du POS est symptomatique du fonctionnement de la municipalité. La convocation au conseil municipal mentionnait "prescription d'une révision simplifiée du plan d'occupation des sols".

Nous n'avions pas d'autre information et vous laissons imaginer notre surprise quand nous avons appris qu'en fait, il ne s'agissait de rien de moins que de traiter de l'implantation d'un supermarché !

Vie de Caraman

Les écoles

Par rapport aux conflits sociaux que connaît le monde scolaire actuellement, il y a deux attitudes possibles :

La première, celle de la mairie, a été d'instaurer avant l'heure le service minimum d'accueil afin d'opposer parents et enseignants grévistes. Les Caramanais ne se sont pas précipité sur cette possibilité : le succès mitigé devrait inciter la municipalité à plus de modestie.

La deuxième attitude, la nôtre, a été de proposer à nos collègues du conseil municipal le vote de vœux destinés à exprimer notre solidarité avec le monde enseignant. Ces vœux, nous n'avons même pas pu les lire, la parole nous ayant été grossièrement coupée. Ils concernent la situation des écoles maternelles, les RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté), les suppressions d'emplois d'enseignants et la menace qui plane sur les IUFM. (L'intégralité des vœux est disponible sur : <http://caraman-demain.hautefort.com/>).

Social : La municipalité de Caraman n'était pas représentée à la réunion d'information organisée au mois de mars par la MSA, la CRAM, le Conseil Général et l'association « mieux vivre chez soi »... sur la maladie d'Alzheimer, à Auriac-sur-Vendinelle alors que ce sujet aurait certainement intéressé des caramanais et que la mairie était « partenaire ».

Le blog de Caraman-Demain :

<http://caraman-demain.hautefort.com>

Commerce : la municipalité veut favoriser l'implantation d'une grande surface sur notre commune. Mais tout cela va se faire sans concertation avec le commerce existant. Le commerce local est donc sommé de « s'adapter ». Que vont devenir les commerçants ? La municipalité s'en lave les mains.

Nous sommes favorables à toute initiative privée qui contribue à créer plus d'emplois sur Caraman, surtout dans le contexte économique actuel. A condition toutefois que cela ne détruise pas plus d'emplois que cela n'en crée. A condition également que soient pris en compte les emplois induits : nos petits commerçants locaux font vivre des producteurs locaux. Qu'en sera-t-il avec une enseigne nationale ? A tous d'être vigilants...

Par ailleurs, de nombreux commerçants Caramanais se sont réunis afin d'évoquer les moyens de riposter à l'annonce de la création de la grande surface annoncée par la Mairie.

Budget : Nous avons voté contre le budget présenté lors du conseil municipal du 26 mars. Pourquoi ? Pour 2 raisons majeures. La première, et nous le regrettons, c'est que le budget n'est pas à la hauteur des enjeux actuels. Aujourd'hui, c'est aux collectivités d'investir, de profiter de taux d'intérêt historiquement bas pour préparer l'avenir. La deuxième raison, c'est que, malgré des progrès, l'aspect social est passé à la trappe : pas de quotient familial pour le calcul du prix de repas, pas de prise en compte de certaines dépenses scolaires (comme le transport lors de certaines sorties).

« **Centre culturel** » salle des fêtes...on ne sait plus comment nommer la construction en cours à Caraman.

Ce n'est pas la commission culture qui peut nous renseigner, elle ne s'est plus réunie depuis 2008...Nous avons peur de ce que va être la programmation culturelle de la saison 2009-2010 ; en effet, rien n'est encore décidé et nous sommes à quelques semaines de l'ouverture.

De même, malgré le coût que représente cette construction, la commission des travaux n'a pas eu droit à une visite de chantier.

Tempête de janvier : présents dès les premières heures avec nos collègues de la majorité, Philippe Narcisse a réussi à imposer que la commande de repas de cantine soit annulée, puisqu'il était évident que les cours n'auraient pas lieu le lundi. La commande a bien été annulée mais les repas ont été facturés aux parents, au motif qu'ils payent un forfait. A vous de juger...si vous devez exiger le remboursement de ce repas payé en trop.

Comme nous le savons tous, on ne fait pas de politique à Caraman. La municipalité n'est pas de droite et est ouverte. La preuve, samedi 25 avril, Mme le Maire recevait ses amis pour fêter sa remise de légion d'honneur. Nous n'étions pas de la fête, pas plus que les maires des communes voisines. En toute simplicité, les seuls invités étaient les membres des différentes listes électorales qu'elle a conduit depuis 1983.